RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Martinique

CHM CENTRE HOSPITALIER DU MARIN

INAUGURATION DE LITS DE CRISE

25 JUIN 2025

Centre Hospitalier du Marin - Hôpital de proximité

01 | Édito de la Directrice

« L'inauguration des lits de crise s'inscrit dans notre engagement constant à renforcer l'accès à des soins de qualité, en proximité. Ces nouveaux lits, associés à un générateur d'oxygène et à un centre d'imagerie modernisé, sont les témoins concrets de notre volonté de faire de notre établissement un hôpital de référence pour la population du territoire. »

Sonia EDOUARD TRABOT, Directrice de l'établissement

02 | Les hôpitaux de proximité, une réponse concrète aux besoins du territoire

L'amélioration de la structuration des soins de proximité est un chantier prioritaire porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique, dont le renforcement de l'hôpital de proximité constitue une des réponses à cet enjeu majeur du système de santé.

Dans ce contexte, la réforme des hôpitaux de proximité (HPR) s'inscrit dans le premier chantier de la stratégie de transformation du système de santé (STSS) : la structuration territoriale du réseau de proximité, ainsi que « Ma Santé 2022 ».

Cette réforme a pour ambition de faire de ces établissements le réel trait d'union entre le monde hospitalier et les acteurs de santé du territoire pour proposer une nouvelle structuration de l'offre de soins de proximité, dans une dynamique de décloisonnement et de coopération.

Ces derniers offrent le degré de technicité supplémentaire pour assurer une véritable interface entre le secteur des soins de ville d'un côté et le secteur hospitalier de l'autre, afin :

- d'apporter un appui aux professionnels de santé libéraux et aux autres acteurs impliqués pour répondre aux besoins de soins de la population ;
- de favoriser la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité et leur maintien dans leur lieu de vie, en relation avec les médecins traitants ;
- de participer à la prévention et à la mise en place d'actions de promotion de la santé sur leur territoire ;

- de contribuer, en fonction de l'offre existante, à la permanence des soins et à la continuité des prises en charge en garantissant l'accès aux soins hospitaliers aux patients du territoire.

Pour appuyer la réalisation de ces missions, les hôpitaux de proximité :

- exercent une activité de médecine et des consultations de spécialités ;
- disposent ou donnent accès à des plateaux techniques d'imagerie, de biologie médicale et à des équipements de télésanté.

03 | Développement stratégique du CH du Marin pour une meilleure réponse sanitaire

Le Centre Hospitalier du Marin, labellisé Hôpital de proximité, poursuit son développement avec une ambition claire qui est de mieux répondre aux besoins de santé des patients du territoire sud, tout en consolidant sa capacité à faire face aux situations de crise.

Dans un contexte de tension hospitalière et de besoins croissants, tout en s'inscrivant dans une dynamique de modernisation et de renforcement de son offre de soins, trois projets structurants viennent d'être finalisés, à savoir :

1. L'inauguration de **10 nouveaux lits de crise au sein de l'unité B** ;
2. L'inauguration d'un **générateur d'oxygène autonome** ;
3. L'inauguration d'un **centre d'imagerie** performant.

Lits médicaux de crise : un dispositif stratégique

Les lits de crise répondent à un double objectif qui est d'assurer une capacité d'accueil temporaire supplémentaire en période de tension hospitalière afin :

- d'augmenter l'offre de soin régionale « médecine plus » en cas de SSE, de plan ORSAN AMAVI en proposant, à moyens constants, 10 lits médicalisés dotés d' équipements de haute technicité permettant de prendre en charge des patients sortant de service de soins critiques (CHUM ou CSP) mais nécessitant une surveillance continue ;
- de répondre à une SSE localisée dans le territoire du SUD ou à défaut en cas d'isolement du CH Marin (ex. cyclone impactant la circulation vers le CHUM).

Inaugurés au sein de l'unité B, ces derniers permettent une prise en charge rapide de patients en situation transitoire lors de pic d'activité saisonnière, de crise sanitaire ou de désengorgement temporaire.

Un générateur d'oxygène : autonomie et sécurité

Dans un contexte insulaire, l'approvisionnement en oxygène médical des établissements de santé et le cout élevé de production, sont des éléments critique de la chaine de soin, particulièrement lors de situation sanitaire exceptionnelle.

La mise en service en septembre 2023 du générateur d'oxygène médical, financé à hauteur de 170 000 € par l'ARS, permet à l'établissement de gagner en autonomie face à des crises pouvant impacter le parcours patient ou l'offre de soin comme : une pandémie, une coupure d'approvisionnement ou crise logistique.

Cet équipement, essentiel dans la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance respiratoire ou nécessitant un soutien ventilatoire, vise ainsi à :

- Apporter une réduction du risque sanitaire en contexte tendu ;
- Augmenter le temps de réactivité pour les soignants ;
- Contribuer à une meilleure résilience territoriale.

Un centre d'imagerie modernisé

Le nouveau centre d'imagerie, récemment installé, vient compléter le renforcement stratégique du CH du Marin, permettant une prise en charge rapide et de qualité des patients sur place.

Plus adaptés, les nouveaux locaux regroupent des équipements de dernière génération : une radiologie conventionnelle, une échographie, un scanner, une IRM, une mammographie

Dans un contexte marqué par un vieillissement de la population, une hausse des maladies chroniques et des tensions sur les ressources médicales, l'établissement adapte son projet médical pour renforcer son rôle d'hôpital de proximité vers un accès plus rapide au diagnostic, moins de déplacements des

patients vers les centres voisins, et donc un parcours de soin simplifié et sécurisé.

04 | Un projet construit avec les acteurs du territoire au service du territoire

Les investissements récents traduisent une ambition claire : faire de l'établissement un hôpital de proximité de référence, capable de répondre efficacement aux besoins quotidiens comme aux situations exceptionnelles.

Cette transformation vise à renforcer sa capacité à gérer les pics d'activité, à garantir son autonomie en cas de crise, à offrir des diagnostics rapides sur site et à coopérer activement avec l'ensemble des acteurs de santé. Elle s'inscrit dans une dynamique territoriale durable, au bénéfice des patients et de leurs familles, des professionnels de santé, et plus largement du système de santé local.

Ce renforcement s'appuie sur des évolutions concrètes déjà engagées, telles que le déménagement stratégique de l'hôpital des Trois-Îlets en 2024, l'installation du générateur d'oxygène assurant une autonomie en cas de rupture d'approvisionnement, ou encore la mise en place d'un centre d'imagerie performant.

Dans cette logique de structuration territoriale, un projet de fusion entre les hôpitaux du Marin et des Trois-Îlets est prévu au 1er janvier 2026. Cette fusion permettra une meilleure lisibilité de l'offre de soins, une complémentarité renforcée des services et une organisation plus cohérente et efficiente.

L'ensemble de ces actions, de l'inauguration de lits de crise aux équipements structurants en passant par le projet de fusion, illustre une ambition collective forte : garantir une offre de soins accessible, coordonnée et résiliente pour l'ensemble du territoire.

CONTACTS UTILES

Christelle BERNEL - Responsable communication du CH Marin :

0696 09 72 35 communication@ch-marin.fr

Service Communication de l'ARS Martinique :

0696 82 24 75 ars-martinique-communication@ars.sante.fr